

10. TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC : ECLAIRAGE JARDINS DU CARMEL SUITE A L'AMENAGEMENT

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 17
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 6
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-six mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de **Marc REGNOUX, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi vingt mai deux mille vingt-cinq

PRESENT(E)S : 17

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Mireille AUGHEARD, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Yves JAOUEN, Daniel JEAN, Dominique MAMET, Génévieve NICOLAS, Vincent OUSLATI, Matthieu PERONA, Françoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 6

Sylvie GRENIER REPRESENTEE PAR Sarah CHEVALLIER
Amandine MENUZZO REPRESENTEE PAR Yves JAOUEN
Murielle PANIAGUA REPRESENTEE PAR Marc REGNOUX
Jean-Claude CAZALS REPRESENTE PAR Geneviève NICOLAS
Jean-Luc MERCERON REPRESENTE PAR Françoise TISSANDIER
Yolande PANIAGUA REPRESENTEE PAR Eric DUEZ

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 3

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY
David GUASLARD

Secrétaire de séance : Damien CHARLEUX

Afin que Polygone puisse bénéficier de la contribution SIEG dans le cadre du projet « Jardins du Carmel » en cours d'aménagement, il convient que la commune signe la convention prévoyant les travaux d'éclairage public avec Territoire d'énergie 63. La situation sera ensuite régularisée au moyen d'un PUP (Projet Urbain Partenarial). La convention PUP est en pièce jointe à la convocation.

La convention porte sur le devis suivant :

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le

ID : 063-216302455-20250526-25D02_DELIB_035-DE

COMMUNE MOZAC
ECLAIRAGE QUARTIER LES JARDINS DU CARMEL SUITE AMENAGEMENT
RECAPITULATIF GENERAL

	Devis Travaux	Calculs du Fonds de Concours				
		50%	60%	75%	90%	100%
- SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLERE						
- MISE AUX NORMES DES RESEAUX ET DES ARMOIRES DE COMMANDES						
- REMISE EN ETAT SUITE ACCIDENT / VANDALISME / ALEA CLIMATIQUE						
- ECLAIRAGE PUBLIC	19 050,56 €		19 050,56 €			
- ECLAIRAGE DES ESPACES SPORTIFS						
- COFFRETS MARCHÉ / BORNES CAMPING / VIDEO SURVEILLANCE						
- MISE EN LUMIERE						
- ILLUMINATIONS FESTIVES						
Montant Total des Travaux H.T.	19 050,56 €		19 050,56 €			
Rabais de Volume	- 135,76 €	-	- 135,76 €	-	-	-
Montant Total du Devis H.T.	18 914,80 €		18 914,80 €			
Honoraires et imprévus	+ 2 085,20 €	+	2 085,20 €	+	+	+
Montant Total H.T.	21 000,00 €		21 000,00 €			
Fond de concours / Contribution			12 600,00 €			
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
T.V.A. (20%)	+ 4 200,00 €					
Montant Total T.T.C.	25 200,00 €					
Total Eco-taxe H.T. (9 X 0,20 €)	1,80 €					
T.V.A.	0,36 €					
Total Eco-taxe T.T.C.	2,16 €					
Montant Total Général T.T.C.	25 202,16 €		Montant Total Fonds de Concours			12 602,16 €
			(1)+(2)+(3)+(4)+(5) + Eco-taxe TTC			

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'exposé qui lui est fait

A L'UNANIMITE DECIDE

- D'inscrire la somme de 12602.16€ au budget d'investissement
- D'Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec Territoire d'Énergie 63
- D'Autoriser Monsieur le Maire à élaborer un projet urbain partenarial avec Polygone pour régularisation financière

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour extrait conforme.

À Mozac, le 26 mai 2025
 Le Maire,

MARC RÉGNOUX




Le secrétaire de séance,

DAMIEN CHARLEUX



Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le
ID : 063-216302455-20250526-25D02_DELIB_035-DE